

L'Action

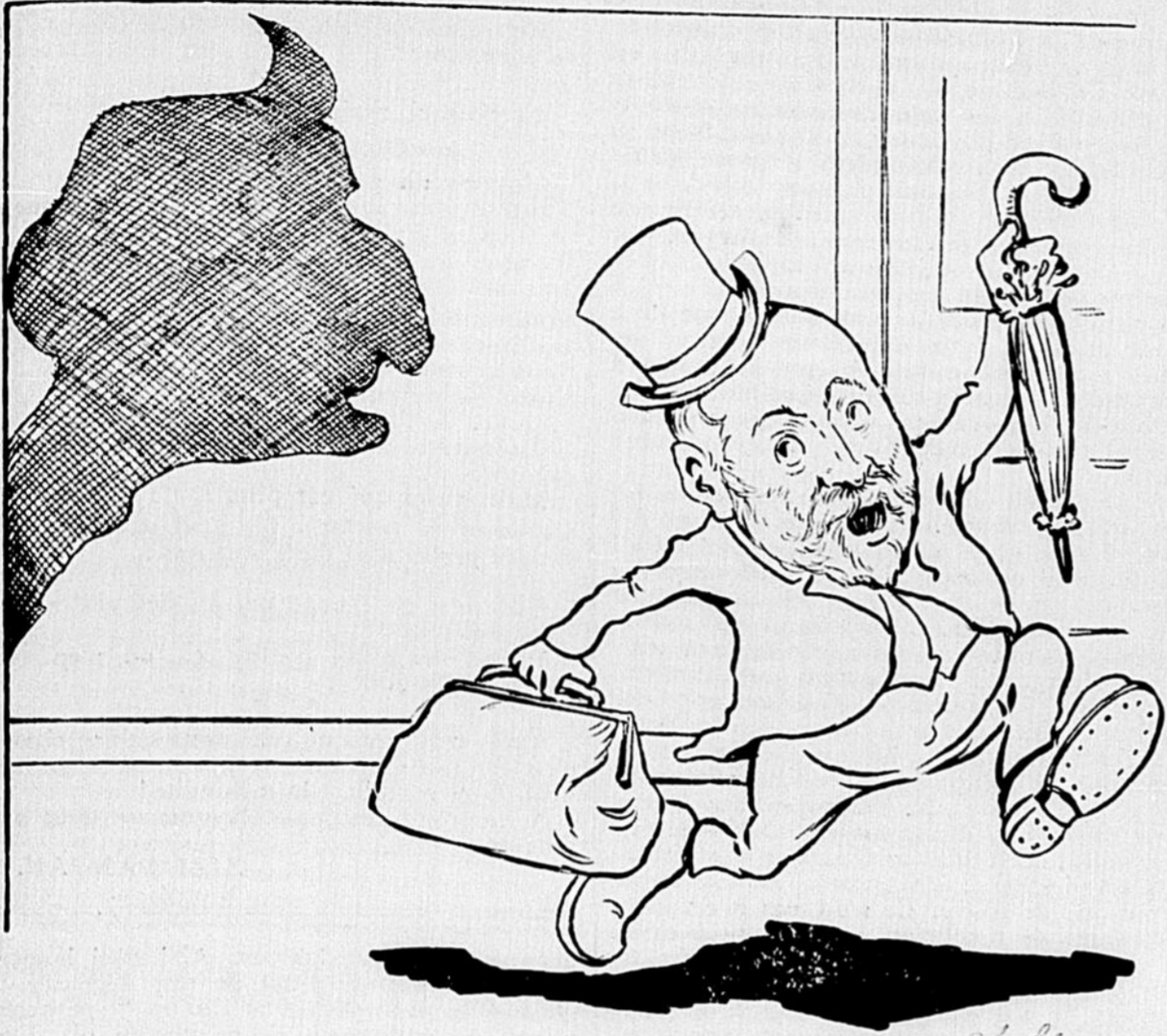
Tombé dessus! Escrasé lous! (CYRANO)

LE NUMERO : CINQ SOUS
FAR AN : DEUX DOLLARS

DIRECTEUR :
JULES FOURNIER

323, Rue Saint-Denis, 323
Téléphone : Est 1678

L'OMBRE DE MEDERIC



Ch. Fournier

M. Wanklyn, au comble de la frayeur.— F... ons le camp : le place n'est pas sûre!

Elle ! toujours elle !

La "Presse" a des rigueurs à nulle autre pareilles...

Non contente d'afficher chaque jour dans ses colonnes des photographies de rois, de meurtriers, d'échevins, il faut encore qu'elle publie des portraits d'ecclésiastiques. Elle donnait jeudi (1) pour la septième fois depuis deux mois, celui de M. le chanoine Dauth.

Vous vous demandez ce qu'a bien pu faire M. le chanoine Dauth pour mériter ce nouvel outrage? S'est-il fait écraser par un tramway, des voleurs l'ont-ils attaqué au coin d'une rue, a-t-il reçu la confession d'un empoisonneur? Vous n'y êtes pas: il avait tout simplement porté la parole, la veille, au congrès agricole de Chambly-Verchères.

En quelques mots, le vice-recteur de l'Université Laval s'était efforcé de montrer aux congressistes les avantages des coopératives agricoles. Sujet, comme on voit, bien peu propice aux développements oratoires. M. Dauth le traita comme il fallait, sans phrases, dans un langage sobre et précis, aussi éloigné de l'éloquence que l'algèbre peut l'être de la musique.

C'est pourquoi, jeudi, la Presse publiait le portrait de M. Dauth avec cette mention:

M. LE CHANOINE DAUTH,

Vice-recteur de l'Université Laval, qui assistait à la convention de Saint-Bruno; il y a prononcé **UN TRES ELOQUENT discours (sic).**

Parmi les orateurs qui dans la circonstance prononcèrent de "très éloquentes" discours, la Presse cite encore: M. l'abbé Sauriol, curé de Saint-Bruno; M. O.-E. Dallaire, de Saint-Hyacinthe; l'abbé mitré d'Oka, etc. C'est après avoir parlé de ce dernier qu'elle en arrive à M. Dauth:

"Le chanoine Dauth a parlé **LUI AUSSI**, dit-elle, avec cette chaleur et cette éloquence que tout le monde lui connaît."

"... Cette chaleur, que tout le monde lui connaît!" De tous les hommes que nous connaissons, M. Dauth est probablement celui qui manque le plus de "chaleur"; c'est ce que tout le monde à Montréal vous dira.

"... Cette éloquence!" M. Dauth n'a pas plus d'"éloquence", au sens ici que la Presse donne à ce mot, qu'il n'a de "chaleur". C'est tout simplement un homme de jugement et de savoir, au langage facile, correct et clair. Il est d'ailleurs (et nous ne lui ferons pas injure en le constatant) tout l'opposé d'un "orateur". Pour lui attribuer un "très éloquent discours", surtout sur un sujet comme les coopératives agricoles, il fallait rien moins que l'esprit délicat et mesuré de ce gros éléphant de Presse.

Mais que dire de ce "lui aussi"! "Il a parlé **LUI AUSSI** avec chaleur et éloquence... Ainsi donc, s'il faut en croire le rédacteur de M. Berthiaume, tous les conférenciers du congrès de Saint-Bruno n'ont pas seulement exposé en termes limpides leurs vues

sur l'industrie laitière et "le choix des vaches", sur la culture de la betterave et le rechauffement des patates, — ils ont encore trouvé moyen de traiter ces différents sujets "avec chaleur" et d'en faire le thème de discours "très éloquentes".

Qui donc est le sauvage qui a prétendu que l'esprit français se perdait au Canada? Où est-il, qu'on l'égorge!

SUR LE VIF.

DANS TOUTE LEUR BEAUTE...

Oh! que j'aime les petits salons du Laneborough Apartments aux tentures de velours pourpre, ou d'émeraude, et lignées d'or; je les aime surtout à l'heure du thé, — l'heure des intimités féminines, — quand j'entends craquer, au milieu des rives perlées, les biscuits roses et secs, faits de pâte azyme.

Ce soir, par exemple, sous la clarté d'une lampe égyptienne aux verres rutilants, elles sont là, un groupe de jolies femmes dans la fleur de l'âge et dans toute leur beauté. Quelques-unes des moins jeunes sont, peut-être, des mamans de nos blancs-becs, qui sait?

En ce moment, elles s'entretenaient, avec une grâce charmante, de nos journalistes.

— Sont-ils devenus assez effrontés! dit l'une.

— Oh! mais... atrocité! ma chère. — Un morceau de sucre dans votre thé?

— Merci, chérie. Ils s'en prennent maintenant à nos fils et à nos jeunes filles, qu'allons-nous devenir?

— Ils n'ont pourtant rien d'extraordinaire eux-mêmes, ces pauvres journalistes!

— M. Berthiaume me disait, encore récemment, que les meilleurs d'entre eux sont tous des propres à rien.

— Est-ce possible!

A l'autre bout du salon, on cause du dernier mariage: il s'agit d'une veuve, et les histoires de veuves sont, d'ordinaire, intéressantes.

— Elle n'a jamais eu d'enfant, n'est-ce pas, de son premier mari?

— Non.

On sourit. Petits mouvements de droite et de gauche.

— Cela ne m'étonne pas! dit l'une.

— Pourquoi? demande-t-on.

Et toutes se penchent vers celle qui semble si bien renseignée, anxieuses, espérant quelque détail... quelque chose qui, pour le moins, fasse rougir légèrement, — c'est si agréable.

Mais l'autre, une fine mouche, reprend:

— Parce que, toute sa vie, même en tête-à-tête, elle ne l'a jamais appelé autrement que "Monsieur D...!"

— Du thé ou du moka, ma chère?

— Du moka, s'il vous plaît; un tout petit peu.

Bien, merci.

Puis, après quelques minutes d'hésitation:

— Je te demande pardon, chérie, d'un tel sans-gêne: tu n'aurais pas quelques gouttes de rhum? Oh! seulement quelques gouttes.

— Comment donc! mais avec plaisir.

Alors, une tierce, se penchant vers sa voisine:

— Il fait si froid... dehors!

PIERRE BOURGET,

de l'Académie du docteur Choquette.

Une Superstition

L'EXPERIENCE DE LEICESTER

J'ai déjà entretenu les lecteurs du *Dévoir* de l'histoire de l'expérience de Leicester. Cette grande ville d'Angleterre était avant 1871 l'une des mieux vaccinées du Royaume-Uni. La variole lui avait cette année et la suivante enlevé plus de 3,500 de ses 90,000 habitants, elle en conclut que la vaccination n'avait aucune vertu préventive, et depuis cette époque un très grand nombre, la presque totalité de ses citoyens ont toujours refusé la vaccination pour eux et pour leurs enfants, avec ce résultat que depuis 1872 Leicester est la ville du Royaume-Uni qui, eu égard à sa population, a le moins souffert de la variole. Les vaccinés ne forment plus que 10 pour cent de la population et cette proportion diminue d'année en année.

La population de cette ville est aujourd'hui de 250,000 habitants. Le taux de la mortalité, qui y était de 26 par 1,000 en 1872, a graduellement tombé et n'était plus en 1909 que de 12.9.

L'emprunte au "Vaccination Inquirer" du 1er septembre un fragment du rapport annuel du docteur Killick Millard pour l'année 1910. Le docteur Millard est chef du Bureau d'hygiène de Leicester; il est resté partisan mitigé de la vaccination. (1)

(1) Après toutes les preuves de l'inutilité de la vaccine que sa bonne foi et son souci d'exactitude l'ont forcé de donner, le Dr Millard reste étonné de ce qu'il a vu, et il continue à exprimer sa confiance dans la "protection temporaire" conférée par une "vaccination récente". Il nous rappelle ce vieux gentleman qui, disait-il, "could not bear to give up his belief in the dear old Devils".

Ce qu'il dit de cette pratique mérite d'être médité à loisir par tous les hygiénistes officiels tourmentés du désir maladif de soumettre au culte de Jenner les populations confiées à leurs soins:

"Une autre année s'est écoulée sans qu'il se soit produit à Leicester un seul cas de variole. Voilà maintenant quatre ans que l'hôpital des varioleux n'a pas servi et cinq ans si l'on ne tient pas compte de l'unique cas de 1906.

"L'expérience de Leicester en matière de vaccination et de variole est à vrai dire unique, et véritablement elle impose une retouche de l'enseignement orthodoxe. Elle a attiré l'attention aux Etats-Unis et de longs articles ont paru sur ce sujet dans plusieurs journaux et revues. Des demandes de renseignements me sont parvenues en grand nombre de l'autre côté de l'Atlantique.

"Plus près de nous cependant l'expérience de Leicester paraît encore ignorée. Un médecin, écrivant il y a quelques mois à un journal de province pour déplorer le déclin de la vaccination dans sa ville, disait: "Si effrayé suis-je des conséquences de permettre l'accumulation d'une si grande masse de matière inflammable sous forme de tant d'enfants non vaccinés, que je manquerais à mon devoir envers le public (2), si je ne saisisais pas l'occasion d'énoncer mon opinion que nous nous préparons une terrible rétribution: une "Némésis appesantira sur nous son bras." Tout récemment un autre membre de la profession, sans égard pour notre expérience passée, me disait qu'il suffirait de l'introduction dans la ville d'un seul cas de variole pour allumer une funeste épidémie. (3)

(2) Le bon apôtre! Il mériterait de faire partie de notre Conseil d'hygiène.

S'il est sincère, il y a lieu pour lui de s'alarmer, car aujourd'hui 50 pour cent des nouveaux-nés en Angleterre ne sont pas vaccinés et cette proportion croît d'année en année. Or, l'enfant anglais qui échappe à la vaccination y échappe pour toute la vie dans la généralité des cas, la vaccination ou la revaccination n'étant exigée que dans l'armée, la marine et quelques services publics. Et pourtant il n'y a jamais eu en Angleterre si peu de variole qu'à l'époque actuelle.

Autre signe des temps: les compagnies d'assurance anglaises ont complètement cessé depuis peu d'exiger la vaccination comme condition préalable à l'émission d'une police, et M. Lloyd George vient d'accepter un amendement dans le même sens à son National Insurance Bill. L'odieuse superstition perd son emprise.

(3) On a là deux exemples typiques de l'état de suggestion ou d'envoûtement où tombent tant de médecins dès que la vaccination est en cause. Toute puissance de raisonnement, d'observation et de compréhension semble alors abolie en eux. Il n'est de pires aveugles que ceux qui ne veulent

L'on voit que Montréal depuis l'épidémie de 1885 et Leicester depuis celle de 1871-72 ont suivi des politiques diamétralement opposées: à Montréal la vaccination à outrance, à Leicester la répudiation systématique de cette pratique insensée. Le docteur Millard dit que pour toutes fins pratiques les enfants de cette dernière ville sont entièrement non vaccinés. Avec quels résultats? Tandis qu'à Montréal le taux de la mortalité infantile est très élevé, Leicester est la ville manufacturière du Royaume-Uni où ce taux est le plus faible; de 240 par 1,000 naissances qu'il était en 1872, il est tombé graduellement jusqu'à n'être plus en 1905 que de 150, et de 126.6 en 1909.

A Montréal une toute récente inspection médicale des écoles publiques a révélé un état de choses particulièrement alarmant. "La plupart des écoliers sont pourtant vaccinés," remarquait étourdiment l'épaisse Presse. Je comparerai dans un prochain article les conditions sanitaires des élèves des écoles publiques à Montréal et à Leicester et j'en tirerai la leçon qu'elles comportent.

Leicester a su comprendre la leçon des faits et se garer de la variole non pas par la vaccine, qu'elle a reconnue comme un moyen de protection totalement illusoire, mais en effectuant son parfait assainissement et en adoptant des règlements sanitaires bien compris.

Suggestionné par les pontifes de la vaccine, Montréal va-t-il nommer le docteur Louis Laberge Grand-Inquisiteur et l'armer du pouvoir de pourchasser comme des hérétiques du XVI^e siècle ceux de ses habitants qui rejeteront le dogme jennérien? Déjà il a fait mine de se mettre en campagne et de violer les foyers sans avoir reçu aucune autorisation à cet effet.

S'il part après avoir été si longtemps tenu en laisse, gare à ses coups! car ils seront mortels.

FERDINAND PARADIS.

voir, dit le proverbe: le cas de ceux qui ne peuvent vouloir est encore plus désespéré.

"Un autre médecin émettait tout récemment la prétention que le coût de la prévention de la variole à Leicester, d'après la méthode qu'on y a inaugurée, était si élevé qu'il dépassait le coût d'une vaccination générale des enfants. Ceci, il est à peine besoin de le dire, est absolument contraire aux faits.

"Je cite ces expressions d'opinion parce qu'elles indiquent un état d'esprit qui, indubitablement, doit se faire jour dans la pratique chaque fois qu'il y a lieu d'envisager la vaccination obligatoire."

De la Presse du 5 février:

"Il s'est produit ce matin vers 11 h. 30 un commencement d'incendie à l'école des Hautes Etudes. Pendant le cours de géographie, quelques étincelles s'échappant de l'appareil à projections mirent le feu à la machine. Pendant un moment, l'on put craindre un désastreux incendie, mais le sang-froid d'un des élèves, Victorin Gingras, sauva la situation. Gingras éteignit le feu avant qu'il eût pu se propager. Les dommages sont confinés à l'appareil à projections."

Oui, mais comment l'a-t-il éteint, ce commencement d'incendie? Voilà le hic! Est-ce que, par hasard, ce jeune homme, en l'occurrence, aurait imité Gulliver au pays de Lilliput?

Je sais ce que c'est que le "tripoli", me disait hier Blanche, mais je ne me doutais pas que cela pût allumer une guerre. C'est fait pour froter les métaux et non pour allumer quoi que ce soit. — Cela, Blanche, montre qu'on pourrait faire un gros livre avec ce que vous ne savez pas. Le Tripoli n'est pas une poudre à froter. C'est un pays barbare situé au Nord-Est de l'Afrique. Il y fait toujours très chaud et les hommes qui l'habitent n'ont pas, comme nous, besoin de se chauffer. Il ne leur manque qu'une chose pour être parfaitement heureux: c'est de posséder parmi eux un mercier comme Anatole, c'est-à-dire qui puisse leur fournir, en tout temps de la semaine et de l'année, des chemises resplendissantes et des cravates superbes, un chapeau du dernier goût et des gants de la meilleure nuance. Mais chacun sait qu'il n'existe qu'un Anatole au monde; les barbares de la Tripolitaine le savent aussi et c'est pourquoi, désespérant de pouvoir jamais se vêtir à la dernière mode, ils préfèrent, plutôt que de porter de la mercerie de mauvais goût, aller simplement tout nus. — Anatole, rue Saint-Laurent, 81.

"L'Action" est publiée à Montréal par Jules Fournier, tous les samedis. Adresse pour la police: rue Saint-Denis, 323.

(1) Cet article aurait dû paraître samedi dernier.

CURIOSITES

Une Phrase de Brunetière

La Revue critique des idées et des livres, qui compte à sa rédaction, comme on sait, quelques-unes des meilleures plumes du groupe royaliste de l'Action Française, attrappe de la belle façon, dans l'une de ses dernières livraisons, ce pauvre Ferdinand Brunetière.

Cela vient à propos d'un récent article de M. Victor Giraud dans la Revue française. M. Giraud ayant loué, démesurément semble-t-il, l'esprit critique et même le style du célèbre professeur, la Revue critique riposte en traitant Brunetière de "sophiste éhonté", de "cacographe", etc., elle l'accuse carrément "d'avoir saboté Auguste Comte", enfin elle lui dit toutes les pires injures.

Le plus triste, c'est que ces exagérations déplorables, si peu justifiées aux yeux de quiconque a lu le grand critique, le sont, hélas! dans une large mesure, par l'article, précisément, de son maladroit admirateur. M. Victor Giraud, en effet, ne se contente pas de voir en Brunetière l'un des plus puissants esprits du dernier siècle: il le regarde encore comme un incomparable écrivain. Il aurait pu, sans diminuer en rien son personnage, reconnaître, avec tout le monde, que la phrase de Brunetière (surtout de Brunetière professeur et conférencier) est souvent lourde, obscure, affreusement compliquée et surchargée. Loin de là, ce sont, justement, ce genre de phrase qu'il aime, et qu'il cite de préférence.

"Voici—dit-il—un exemple caractéristique de ces longues périodes puissantes et pleines comme il (Brunetière) en improvisait perpétuellement, et qu'il soulevait avec une si prestigieuse aisance. La phrase a été reconstituée par toute une promotion de normaliens, et elle m'est fort aimablement communiquée par l'un des meilleurs et des plus brillants élèves de Brunetière, M. Gustave Michaut. Je prie en grâce ceux qui la liront de vouloir bien ne pas la lire des yeux, mais à haute voix..."

Vous vous demandez ce qui va venir et vous vous attendez sans doute à tomber sur une période à la Bossuet. Ecoutez bien:

"Il n'en est pas de même des Mémoires de Mme de Caylus, ni des Lettres de cette bonne Mme de Sévigné, dont on aurait pourtant tort de croire qu'elles doivent l'une et l'autre nous inspirer une entière confiance, étant donné, d'une part, en ce qui concerne Mme de Sévigné, que nous avons affaire à une femme dont il est vrai de dire qu'elle ne se laisse pas aller à un épanouissement de sa plume, et d'autre part, en ce qui concerne Mme de Caylus, qu'il faut bien prendre garde de ne pas oublier qu'elle est née seulement en 1673, et qu'ainsi il semble qu'elle doive être assez mal informée des choses de 1675, étant donné qu'à cette date de 1675 la future Mme de Caylus sortait à peine de nourrice; en sorte que le témoignage de la comtesse aussi bien que celui de la marquise sont encore moins sûrs et moins recevables que celui du duc de Saint-Simon, ce que vous savez comme moi qui n'est pas peu dire, et ce qui nous permet de juger en parfaite connaissance de cause, pour le dire en passant, la valeur des documents auxquels je fais allusion, et qu'on ne manque jamais de signaler, chaque fois qu'il s'agit de savoir quelle fut la conduite de Bossuet à la cour, à l'époque où s'y étalaient, dans toute leur splendeur, les aventures galantes du Roi très chrétien."

La Revue critique, qui reproduit, d'après M. Giraud, cette phrase étrange, la fait suivre de ce commentaire:

"Il n'y a qu'un mot pour qualifier ce style: c'est de la sauvagerie pure et la plus laide des acrobaties. Nous n'aurions pas choisi un autre texte pour prouver que Brunetière ne possédait en fait de style qu'une mécanique plus ou moins bien articulée."

Que cette phrase, comme le veut la Revue critique, soit "de la sauvagerie pure", cela n'est pas douteux. Il est seulement malheureux, pour notre confrère, que Brunetière ait aussi prononcé, dans sa vie, quelques autres phrases...

Aux dernières nouvelles que nous apporte le télégraphe, la république chinoise se consolide de jour en jour. Le nouveau régime politique est accepté déjà avec enthousiasme par l'immense majorité de la population céleste et bientôt le régime de la vieille dynastie mandchoue ne sera plus qu'un souvenir. Voici que la Chine; à son tour, va se jeter à corps perdu dans le grand courant de la civilisation moderne. Avant peu l'on verra le chemin de fer électrique et l'automobile pénétrer jusque dans les coins les plus reculés de ces régions restées jusqu'ici, en grande partie, isolées du reste du monde. Avant peu le Chinois connaîtra, tout aussi bien que les nations occidentales, l'aéroplane, la balle explosive, le canon, les sous-marins, le tramway souterrain, le sérum antituberculeux. Il ne lui manquera même pas, parmi les bienfaits de la civilisation, de connaître ces merveilleuses cigarettes qui font depuis si longtemps, dans le reste du monde, la joie de tous les raffinés, et que l'on appelle les Sweet Caporal.

ROOSEVELT

Au moment où l'on recommence plus que jamais à parler de Roosevelt, aux Etats-Unis, nous avons cru que nos lecteurs ne liraient pas sans intérêt quelques citations empruntées à l'une des meilleures pages qu'ait inspirées jusqu'ici le grand homme du pays voisin.

Nous voulons parler d'une remarquable étude de M. J. Ernest-Charles, le fameux critique français, dans la Revue Bleue. Bien que cet article remonte à quelques années déjà, il n'en est pas moins aujourd'hui encore, comme on le verra d'ailleurs, d'une très vive actualité.

C'est un barbare très intéressant. Cet homme extrêmement connu est surtout significatif par l'équilibre de ses forces exubérantes. Au reste, nous ne sommes pas de ceux qui restent dédaigneux en constatant la variété d'aptitudes de ce robuste maie. Il faut chercher pour lui des épithètes un peu nouvelles. Il mérite qu'on en trouve. Les qualificatifs habituels ne lui conviennent pas. Il n'est ni banal, ni ordinaire, ni médiocre. Et puis ce grand homme pour images d'Epinal américaines est si amusant!

Roosevelt est devenu un héros à l'usage des cinq parties du monde. Les Américains du Nord connaissent bien leur Teddy, ils l'aiment bien, et ils l'admirent comme ils s'admirent eux-mêmes. Mais ils ne sont point stupéfaits en le considérant. Nous, nous sommes étonnés, plus qu'étonnés. Nous sommes transportés d'aise. Nous sommes ravis, en extase. Nous n'aurions pas cru qu'il y eût en l'univers un homme tel que Roosevelt. Avec notre manie du grandiose outrancier, nous voyons en Roosevelt un exemplaire merveilleux d'une humanité supérieure. Ce Yankee d'élite est un demi-dieu. Il est le vrai prophète des temps nouveaux. Peuples écoutez sa voix, terre prête l'oreille! Il est venu pour parler aux hommes, et pour que les hommes l'entendent. Jean Izoulet, sociologue charmant, l'a vu, l'a entendu; eh bien! Jean Izoulet, qui pourtant est du Midi, en demeure stupide.

Va pour le demi-dieu! Moi, je me souviens seulement que, après sa sortie de Harvard ou, selon le témoignage d'un de ses camarades, il n'avait été particulièrement remarquable sous aucun rapport, mais excellent à tout, il fit un voyage en Europe. Il y demeura un an, visita l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, fit l'ascension du mont Cervin et de la Jungfrau, et lorsqu'il revint en Amérique, il possédait le titre enviable de membre associé du Club alpin anglais. On peut être un fort honnête demi-dieu et membre d'un club alpin. Mais dans le personnage que représente actuellement Roosevelt à travers le monde avec un indiscutable éclat, il y a toujours le membre du Club alpin.

Un simple geste révèle quelquefois toutes les tendances d'un homme.

Naturellement, on dira sans faute pour magnifier Roosevelt, qui prête à beaucoup de développements d'idées générales, que le président de la République des Etats-Unis est le type de l'Américain. Il l'est.

Vous savez que la souche familiale de Roosevelt est hollandaise. Il affirmait lui-même, avec cette joie:ialité soutenue qu'il s'exprime sa bonne santé, qu'il se sent pour un quart Hollandais, pour les trois autres quarts Ecossais, Irlandais, et Huguenot français. Cela fait à la longue un Yankee complet. Il est lui-même un enfant de New-York. Il y est né, il y a été élevé, il y a vécu sa vie; en outre, depuis deux cents ans, sa famille est new-yorkaise et mêlée intimement au développement politique et commercial de la grande cité américaine. Rien ne manque donc à Roosevelt pour qu'il soit un Américain typique. Il l'est.

Il faut tout de même remarquer qu'une aussi longue hérédité, dont bénéficie intellectuellement, moralement et socialement Roosevelt est on ne peut plus rare aux Etats-Unis, qu'elle est exceptionnelle, qu'elle est anormale et, par conséquent, qu'elle n'est à aucun point de vue caractéristique. Il n'est pas interdit non plus de penser que l'hérédité de bourgeoisie cossue, pour parler exactement, l'hérédité de la richesse dont Roosevelt a tiré avantage, n'est point un fait commun de l'Amérique du Nord. Tout publiciste qui écrit sur Roosevelt et raisonne sur lui considère comme un devoir de proclamer d'abord: Roosevelt est le type de l'Américain. Acceptons cette affirmation, mais pour lui donner toute valeur et pour empêcher qu'elle n'usurpe une valeur qui ne saurait lui appartenir, n'est-il pas indispensable d'ajouter sans retard: Roosevelt est un Américain qui n'a jamais gagné sa vie par lui-même. L'Américain est à nos yeux l'homme d'affaires par excellence, l'industriel ou le commerçant comme on n'en fait pas ailleurs. Time is money! Business is Business! C'est dans la vie industrielle ou commerciale que nous admirons avec un peu de terreur, l'épanouissement du type américain. Or Roosevelt figure pour nous tous le type américain prodigieusement épanoui, mais il n'a jamais vécu la vie industrielle ou commerciale. Ce roi des hommes pratiques n'a jamais été contraint à employer dans les affaires, où il s'emploie le mieux, son sens pratique. Pourrons-nous en conclure que, s'il professe une morale épurée, c'est qu'il n'a pas été entraîné aux spéculations de Wall-Street, aux entreprises matérielles dont s'enorgueillissent les Américains en s'enrichissant par elles, et que ses principes, donnés comme les lois de la vie américaine, ont justement été élaborés en dehors d'elle et peuvent être exactement le contraire des règles qui, effectivement, la régissent? Non, mais alors que tous les Américains sont appliqués presque exclusivement à faire leur fortune, voilà un Américain typique qui n'a jamais eu à faire sa fortune; ni à se soucier de l'accroître... On conviendra que s'il est malgré cela un Américain typique, c'est qu'il y met de la bonne volonté et que tout le monde y met autant que lui de la bonne volonté... Mais qu'importe! ne regardons pas de trop près les vérités admises, crainte de n'y plus découvrir que des erreurs.

Théodore Roosevelt arrive donc dans une démocratie en aristocratie, héritier d'un nom ancien et pur, héritier d'une fortune ancienne et probe. Dans ce pays de lutte éternelle tout

sera facile à ce jeune homme, tout, même l'honnêteté. Dans ce monde de concurrence haletante qui absorbe toutes les forces d'un homme perdu dans la foule, il sera le perpétuel privilégié.

Son père, son grand-père, son arrière grand-père, ont tous été membres de la législature de New-York. Six générations de Roosevelt ont figuré parmi les aldermen.

Théodore Roosevelt à vingt-quatre ans est envoyé à l'Assemblée de New-York. Il en est le plus jeune membre. Un vétérans observe cet amateur déjà impétueux. Le jeune Roosevelt, dit-il, va prendre sa volée pour aller réformer l'univers!... Il se trompe, car Roosevelt, qui s'est marié, déclare soudain qu'il renonce à la vie publique pour se consacrer entièrement à l'éducation de sa fille Alice.

Mais sa femme meurt. Il est seul, il est triste. Cet homme bien portant ne peut trouver la consolation que dans l'activité matérielle et le mouvement physique. Il s'en va donc au Rancho. Le petit colonisateur amateur sur les bords du Petit-Missouri. Il mène trois ans la vie de cow-boy; et, bien entendu, l'entreprise de ce ranchman lui rapporte de l'argent, car les entreprises de ce genre qui rapportent quelquefois de l'argent à ceux qui n'en ont pas, en rapportent toujours à ceux qui en ont déjà. C'est assez de cette expérience de trois années. Roosevelt ne saurait être ranchman à perpétuité. Il liquide son exploitation. Il rentre à New-York, passe en Angleterre pour s'y marier, et revient à New-York, pour y politiquer encore.

Si Roosevelt triomphe au Rancho, on ne dit pas: quel ranchman! on dit: quel homme! S'il boxe avec art, on ne dit point: quel boxeur! on dit: quel homme! S'il fait brillamment du canotage, on ne dit point: quel canotier! on dit: quel homme! Et il est évident que sa personnalité dans toutes ces manifestations actives devient assez représentative de l'activité américaine. L'imagination s'est emparée des réalités et Dieu sait ce qu'elle en a fait. Porté par l'enthousiasme, le boxeur, le canotier, le ranchman, le politique devient immédiatement un grand homme. Ne serions pas; à plus forte raison, ne dénigrions pas. Mais il était absolument nécessaire de constater que Roosevelt est destiné à être grand homme avant même que de naître. Ce n'est pas à cause de ses talents de ranchman, ce n'est pas à cause de ses qualités politiques encore problématiques, c'est uniquement à cause de ses aïeux et à cause de sa condition sociale privilégiée. Qu'en 1883, âgé de moins de trente ans, il est désigné comme candidat républicain à la mairie de New-York. Il est battu, et vous me direz que, si on a choisi ce jeune homme pour un poste auquel semblent désignés plutôt les hommes parvenus à la maturité de l'âge et de l'expérience, c'est parce qu'on était certain qu'il serait battu... vous le dites, mais c'est raisonner à la manière française. Dans la démocratie américaine, quand on est privilégié, on n'est pas privilégié à demi. Roosevelt est le jeune aristocrate qui jouit de tous les privilèges et qui fait tout pour les mériter.

Aussi cet amateur, de naissance et d'intelligence distinguées, est-il poussé le plus naturellement du monde vers les hauts rangs. Battu à la mairie, on le nommera membre de la commission de l'administration civile. On fournira encore à cet "amateur éclairé" d'autres champs d'observation dès qu'il les convoitera. En 1897, ce travailleur impatient quittera soudain, à la grande stupefaction de ses amis, la direction de la police pour entrer au sous-secrétariat d'Etat de la marine. C'est la guerre avec l'Espagne. Roosevelt démissionne. Il commande les Rough-Riders. Il est populaire. Il est gouverneur de New-York. Il est vice-président de la République... Il est président.

Apercevons, je vous prie, dans cet amateur auquel ses habitudes de travail et sa bonne méthode donnent les moyens de n'être nullement inégal aux tâches qu'il entreprend, un privilégié, non seulement un privilégié des conditions sociales mais encore un privilégié de tous les hasards. Roosevelt est décidément l'homme heureux. La fortune le favorise avec une insistance indiscrète.

Avant tout Roosevelt a l'effroi méprisant de l'imitation européenne. "Il est cinquante fois préférable, dit-il, d'être un Américain de premier ordre, que la médiocre imitation d'un Français ou d'un Anglais." Ou bien: "C'est dans les professions où nous nous sommes le plus efforcés d'imiter l'esprit de convention européenne que nous avons le moins réussi; cela est encore vrai actuellement, l'échec étant particulièrement remarquable quand l'homme s'établit en Europe; il devient alors un Européen de second ordre, car il est trop civilisé, trop raffiné et trop sensible, et a perdu l'endurance et le courage virils qui lui sont indispensables dans l'âpre lutte de notre vie nationale." Et s'il s'effraie de l'imitation de l'Europe, c'est parce qu'il a en même temps que l'idée confuse, l'horreur d'une civilisation américaine. Et il considère la civilisation comme une manifestation et une cause de décadence.

"Il y a chez les nations civilisées une certaine mollesse de caractère qui pourrait peu à peu développer la culture et le raffinement aux dépens des qualités qui seules pourraient assurer le triomphe de la race."

Donc, point d'aspirations à une culture supérieure: voilà l'idéal américain. Il ne faut aux Américains que les vertus essentielles d'énergie, de décision, et d'indomptable courage personnel: la recherche de la moralité sociale demeure accessoire. Et il est bien entendu qu'on ne verra point apparaître cette *caritas generis humani* qui domine les esprits et les âmes dans tous les peuples arrivés à une certaine civilisation. La solidarité systématique, encore moins. Des livres de Roosevelt où sa personnalité vibrante s'exprime avec tant de sincérité, l'idée de la solidarité est tout à fait absente.

Réponse qu'il est le représentant d'une civilisation encore primitive. Réponse qu'il l'est avec une loyauté très généreuse. C'est un sau-

GARE AU SURMENAGE!

Depuis que M. Paul Morin, — un ancien étudiant de Laval, — s'est fait remarquer à Paris par un joli recueil de vers, tous nos futurs avocats ou médecins éprouvent une démangeaison irrésistible de faire "de la poésie": les poètes surgissent aujourd'hui, parmi eux, comme les champignons dans une cave.

Voici quelques vers tirés du dernier numéro de l'Etudiant:

Tu m'as déjà demandé
Si j'avais une maîtresse,
Si mon cœur est commandé
Par quelque chère déesse.
Je crois que je t'ai dit: non.
Je me mentais à moi-même
Je ne te dis pas son nom...
Mais il est quelqu'un que j'aime.

... Cela, c'est du P.-A. — P.-A. tout court. Vous le connaissez?

Et ceux-ci, maintenant:

COEUR DE FEMME

Voyons un peu:

Tant de coeurs de femmes se donnent
Mais plus d'un ne se reprend pas
Et tous ses battements pardonnent
Les martyres soufferts tout bas.

Comme les ondes souterraines
Jaillissent au choc de nos pas,
Sous la rude étreinte des peines
Coeur de femme ne tarit pas.

... Tu parles, si Victor Hugo avait trouvé ça!

Mais voici qui est plus fort:
Un coeur de femme à ses naufrages
Et des perles d'or dans son sein!

Un coeur de femme qui a "des perles d'or dans son sein"!!!
Pristi! des seins comme ça, on n'en voit pas tous les jours!

Après cela, nous ne craignons qu'une chose: c'est que nos étudiants, vraiment, ne se surmenent. Gare surtout à la méningite!

A ce jeu-là un jeune homme ne tient pas longtemps!

ZIZI PANPAN.

vage extrêmement brillant. Ah! quel homme il pourrait être s'il était un peu dégénéré... comme les Européens! Il est un "type supérieur" de cette race, de ce peuple où il se rencontrait un homme pour donner avec simplicité ce témoignage à Roosevelt lui-même:

—Les deux partis fraudent autant qu'ils peuvent, c'est toujours comme cela. Et nous, nous fraudons d'une manière parfaitement honnête.

En quoi consiste cette honnêteté?
—A ne pas récriminer quand nous n'avons pas le dessus. Si on nous enfonce, tant pis pour nous. Si nous enfonceons les autres tant pis pour eux!

On pourra chercher le vrai Roosevelt dans sa vie publique; on pourra le chercher dans son intimité; on pourra le chercher dans ses livres.

Roosevelt apparaît tout entier dans sa littérature. Là encore on reconnaît l'intrépide assurance de ses discours et de ses actes. Il est homme à disserter de tout et à tout décider. Rien ne lui échappe, rien. Il sait tout, il devine le reste. Narrateur vigoureux de ses chasses et de sa existence dans les grandes plaines, il est aussi habile à disserter des problèmes économiques et assimilés. Quant aux philosophes, aux écrivains, aux artistes, "il n'a pas son pareil", pour les "remettre à leur place." Sans doute Roosevelt est-il plus fin et plus mesuré dans la diplomatie quotidienne de sa vie politique; dans ses livres, il est essentiellement l'homme qui "n'a pas froid aux yeux." Il écrit comme marche un tambour-major. Ses livres sont d'un homme avanta-geux. Effusions abondantes, triomphante candeur, optimisme qui nargue, jactance de gymnaste, bluff de Yankee, et naturellement de la force, de la rapidité, de la netteté...

Résumez et mélangez tout cela, Roosevelt pourra nous apparaître comme un grand homme, un peu sommaire. En somme, il lui manque seulement quelques siècles de civilisation. Mais comme il parle au monde en maître et en conseiller, il ne nous déplaît pas de recevoir quelques leçons morales et sociales, de cet aristocrate privilégié, de cet amateur heureux, de cet athlète gaillard qui, avant de présenter le peuple américain comme le plus grand des peuples s'était, jeune député à la législature de New-York, imposé à l'attention et au respect de tous en boxant ses adversaires.

J. ERNEST-CHARLES.

A VENDRE

Rue St-Denis, près de la 33e Avenue Service des Tramways de la Ville

5 LOTS DE 25 X 90

A \$900 CHACUN

Conditions de Paiement faciles.

Chance exceptionnelle à un prompt acheteur.
Vaudra le double de ce prix dans trois mois.

J.-L.-H. MARCIL
60 Est rue Notre-Dame

LE DON JUAN INTIME

Toutes les fois qu'une de vous,
Dupe de la pire chimère,
O vierges, fait pleurer sa mère
Et la quitte pour un époux,

Pour peu qu'elle me soit connue,
Qu'elle m'ait plu, fût-ce un moment,
Qu'elle m'ait tendu gentiment,
Un soir, sa main souple et menue,

Malgré moi d'un regret obscur
Mon âme en secret est saisie.
Ce n'est point de la jalousie:
C'est une souffrance à coup sûr.

Et pourtant jamais auprès d'elle
Je ne me sentis inquiet.
Rien d'intime ne nous liait:
Elle ne m'est point infidèle.

D'où vient ce chagrin puénil
A penser qu'elle se marie?
Que m'importe à moi, je vous prie,
Et quel tort cela me fait-il?

J'ai cette manie incurable
D'aller toujours subtilisant;
Et j'éprouve ici ce qu'on sent,
Hélas! devant l'irréparable.

Où, quelque chose va mourir
De délicieux et de tendre
Que rien ne pourra plus lui rendre
Et qui ne saurait refleurir:

Cette chasteté qui s'ignore,
La candeur des grands yeux distraits,
Je ne sais quoi de pur, de frais
Et de léger comme une aurore.

Elle sera dame et n'aura
Plus de rougeur involontaire.
Ses grâces perdront leur mystère,
Sa beauté se précisera...

.....

Si le fruit mûr tente les bouches,
La fleur contient plus d'inconnu.
C'en est fait du torse ingénu
Et des grâces farouches.

Je porte le deuil insensé
D'une chose vague et charmante.
Qu'un bourgeois loue et complimente
La vierge au bras du fiancé!

L'aube innocente qui frissonne
Dans ses yeux humides et doux
Hier appartenait à tous,
Puisqu'elle n'était à personne.

Discret et sans rompre le rang,
J'en jouissais autant qu'un autre;
Elle était mienne, elle était vôtre:
On nous l'enlève, on me la prend!

Un garçon bien mis l'a conquise.
Et pourquoi lui, mon Dieu? pourquoi?
Bien qu'elle ne fût pas à moi,
Je suis triste qu'on me l'ait prise.

Car cet inconnu m'a volé
Des chances de joie ou de peine.
Il a rétréci le domaine
Où flottait mon rêve envolé.

Je te plains, pauvre endolorie
En proie à ce bêtien!
Moi, je te comprendrais si bien
Et je t'aimerais tant, chérie!

Toutes les fois qu'une de vous,
Vierges dont j'adore la grâce,
Vêt sa robe de noce, et passe
Aux mains avides d'un époux,

Mon âme envieuse est saisie
D'un chagrin qui n'a rien d'obscur;
C'est un mal cruel, à coup sûr,
Et c'est bien de la jalousie.

Au fond, nos désirs jamais las
Ont soif d'infini. Plus de doutes:
Jeunes filles, je vous veux toutes,
Et c'est stupide, n'est-ce pas?

Les yeux secs et la bouche close,
J'étouffe dans mon cœur plaintif
Un Don Juan candide et craintif
Qui voudrait pleurer et qui n'ose.

JULES LEMAITRE

Les Médailles.

(Loyal avertissement)

DANGER!

NOS RÉCLAMES

Les journaux nous ont raconté la mort lamentable de cet ouvrier "affileur de scies" (ci le Canada), foudroyé par une syncope dans un restaurant de la rue Sainte-Catherine, mercredi passé. Voilà un homme bien à plaindre. Il ne verra ni les réjouissances du Mardi-Gras, ni l'intronisation de M. Laval, ni les belles journées du printemps qui approche, ni la prorogation du parlement provincial. Le malheureux n'aura même pas la joie d'entendre au Théâtre-National, lundi prochain ni les jours suivants, l'une des oeuvres les plus étincelantes de MM. de Flers et Caillavet, l'Eventail. Quant à nous qui sommes toujours de ce monde, et qui le serons encore, espérons-le, la semaine prochaine, nous en profiterons pour aller applaudir, comme ils le méritent, les artistes de M. Gauvreau dans cette pièce amusante entre toutes.

Nous voilà au 10 février. Encore quelques semaines et nous sentirons déjà les premières effluves du printemps. Saison redoutable entre toutes pour les neurasthéniques, qui vont, plus que jamais, désespérer de leur sort. Au fond cependant la neurasthénie n'est en quelque sorte qu'une résultante de la faiblesse du sang et ce mal n'est pas impossible à guérir, au contraire. Les organes de la circulation sont, en effet, de tous, ceux que nous atteignons le plus facilement par les remèdes. De temps immémorial, le quinquina a été reconnu comme le spécifique par excellence de la débilité. Il faut cependant que le quinquina soit amené dans les vaisseaux sanguins par un véhicule convenable — par exemple le vin d'Oporto. C'est en combinant le vin d'Oporto et les extraits d'écorce de "cinchona" qu'on a trouvé la recette du *Wilson's Invalids' Port*, le plus complet des toniques et des reconstituants. — En vente chez L.-A. Wilson & Cie, rue Saint-Jacques, 87; téléphone: Main 2957.

Hélas! soupira Berthe en relevant la jolie tête blonde qu'elle avait posée sur l'épaule de Téléphore, nous ne sommes plus aux temps de la chevalerie, à cette époque où pour mériter la main de la belle qu'il adorait, le jeune preux devait accomplir quelque exploit héroïque qui le couvrirait de gloire. Alors la bravoure comptait avant tout et le chevalier qui revenait de pays lointains après avoir occis mille Sarrasins était certain de voir toutes les lèvres se tendre vers les siennes. O Téléphore, que ne faites-vous quelque chose d'héroïque? — Ma chère Berthe, je vais vous dire: chacun fait ce qu'il peut. J'irais bien, si cela se pouvait, me battre pour vous faire plaisir contre ces damnés Turcs, dans la présente guerre de la Tripolitaine. Mais occire les gens, comme vous dites, ô bien-aimée, n'est pas en mon pouvoir que dans mes gots. — Alors c'est que vous ne m'aimez pas! s'écria Berthe, éclatant en sanglots. — Comment, je ne vous aime pas!... Mais n'est-ce pas pour vous que je travaille jour et nuit à m'enrichir? N'est-ce pas pour vous que je me suis jeté tête perdue dans les affaires? N'est-ce pas pour vous que j'ai acheté à Strathmore ces terrains incomparables de la *Lake Breeze Terrace*, qui d'ici peu de temps, auront décuplé de prix?... Quand nous les revendrons dans quelques mois, nous aurons fait d'énormes profits, grâce auxquels je pourrai, ô Berthe adorée, vous payer toutes les toilettes, même les plus chères, tous les caprices, même les plus extravagants. Osez dire après cela que je ne vous aime pas! — George Marcell & Cie, 180 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 3791.

L'intermédiaire est devenu indispensable en toutes choses et le temps n'est plus où le consommateur faisait directement affaires avec le producteur. Si vous voulez acheter ou vendre, il vous faut aujourd'hui, forcément, vous adresser à un intermédiaire. La seule question est de savoir trouver celui de tous qui peut le mieux favoriser vos intérêts. Dans les affaires d'immeubles, en particulier, J.-B.-D. Légaré s'est fait une réputation exceptionnelle. Tous ceux qui ont eu à traiter avec lui ont gardé le meilleur souvenir de son habileté et de son dévouement. J.-B.-D. Légaré a ses bureaux 11 rue Saint-Jacques; téléphone: Main 6629.

Mères en deuil, vos cris là-haut sont entendus, écrivait Victor Hugo compatissant à la douleur d'une mère qui venait de perdre son unique enfant. La vérité de ce vers nous frappe quand nous voyons la Science, née

du Génie, s'efforcer de venir au secours de la première enfance. Cette année, la moisson d'enfants morts avant de pouvoir nommer leurs mères a été moins grande que par le passé et les efforts entrepris pour assurer à l'enfant nouveau-né une nourriture parfaite ont été plus obstinés. Ils ont eu leur résultat, et les mères qui veulent avec certitude obtenir un lait pur pour des enfants qu'elles ne peuvent nourrir elles-mêmes en ont trouvé le moyen grâce à une invention proprement merveilleuse. On a voulu enlever au lait tous les dangereux microbes dont il est si aisément le véhicule, pour n'y laisser que les produits purs dont la digestion est assurée. Déjà la pasteurisation du lait avait été un progrès, mais son homogénéisation a été un triomphe. Grâce à ce procédé nouveau, le lait se conserve indéfiniment sans se corrompre. Il garde toute sa force et peut au besoin être atténué par le dosage d'un médecin sans que rien de ses qualités ne se perde. Le lait *Laurentia*, maintenant mis à la portée de toutes les familles et de toutes les bourses, réalise le progrès le plus absolu. La pureté et la richesse de ce produit sont admirables, tous les médecins s'accordent à le reconnaître. — Demandez-en une bouteille à votre épicière, ou bien à la Compagnie Canadienne des Produits Agricoles, 21 rue Saint-Pierre; téléphone: Main 3152.

J'ai découvert comment il se fait que mon ami Sosthène est malheureux en ménage. Oh! je ne veux pas insinuer que madame Sosthène ait jamais... Non. Seulement, elle est toujours de mauvaise humeur, la maison est mal tenue, les choses en désordre, la poussière douloureusement apparente. Enfin, c'est un lieu où l'on ne saurait vivre heureux. Il y a quelque temps, je donnais à Sosthène le conseil de s'acheter des meubles et des tapis neufs. — Avec une maison mieux montée, lui dis-je, ta femme prendra plus de goût à son intérieur. — Il m'écouta, et maintenant qu'il a laissé Valiquette lui monter sa maison vous ne sauriez trouver d'intérieur plus coquet et plus gai. Valiquette se tient toujours à votre disposition: 477-Est rue Sainte-Catherine; téléphone: Est, 4182.



Le ministre des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 P.M., jeudi, le 15 février 1912, des soumissions pour la construction d'un barrage et de vannes en aval du débouché du Lac des Quinze, à la tête des Rapides des Maples, dans les cantons de Guérin et Baby, comté de Pontiac, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter, sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le barrage et les vannes au Lac des Quinze, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de J. G. Sing, ingénieur de district, édifice de la Confédération Life, Toronto, Ont., J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste à Haileybury, Ont.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 janvier 1912.
N.-B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

LA CONFESSION DE SAURET

II

Je regardai avec stupeur l'homme qui parlait ainsi. Il reprit avec son sourire glorieux:

— Depuis notre jeunesse, il y a trente ans. Le monde a fait bien du chemin. Mais vous ne savez pas, vous autres, tout le chemin qu'il a fait. Je te dis que nous n'avons plus d'enfants. Nous nous marions, nous faisons des baptêmes, notre nom se continue... le moins que nous pouvons. Cependant, quand je songe à ce que nous fûmes pour nos pères, et à ce que nos pères étaient pour nous, je reconnais que nous ne sommes plus des pères et qu'il n'y a plus de fils. Je ne te donne pas Mazade de Buloz pour un génie; mais encore il dit vrai quand il assure que nous sommes dans une époque de transition! Savoir où nous allons, c'est autre chose, et Mazade ne me l'a point révélé.

— Comment se peut-il, m'écriai-je, que tu fasses partie ou que tu sois seulement complice de ces hordes qui saccagent la société chrétienne! Car enfin, tout cela est infâme, stupide et contre nature. Tu n'es pas méchant, tu n'es pas sans cœur, tu n'es pas sans lumière. Tu ne laisserais pas un brutal ivre assassiner un enfant et mettre le feu dans les blés. Dieu t'a fait pour être du côté de la justice, et tu vois bien que toutes ces choses vont à l'esclavage et à l'immolation des faibles et des petits!

— Que veux-tu? Les temps sont arrivés. Ceux qui prétendent arrêter le torrent perdent leur peine. Ils travaillent dans la vase à élever des digues que l'eau recouvre sans cesse ou emporte sans effort. Heureux s'ils ne sont pas emportés eux-mêmes au bruit des risées, car l'opinion est pour le torrent. J'aurais pu me faire chevalier errant avant la raillerie de Cervantès; mais depuis Don Quichotte et après l'applaudissement du monde, ma foi non! quoique Don Quichotte soit plus digne d'estime que tous ses siffleurs... Tu sais que j'ai entrepris de mettre la main à la digue.

— Oui, et tu m'y exhortais.
— En vérité, c'était de bon cœur. Mais enfin, voyant comme nos pilotes réussissaient peu, et comme on nous perçait d'épigrammes, je me trouvai dupe, et je me jetai dans une barque, assez disposé à suivre désormais le cours de l'eau. Etre mouillé et sifflé, c'était trop pour mes forces.

— Tu ne savais pas encore le prix de l'indifférence?
— Va, mon camarade! Il est bien juste que tu railles un peu. Toutefois, je n'avais pas résolu de n'être plus chrétien. J'essayai de l'entre-deux. J'eus des succès d'estime au théâtre et chez les libraires. Tu sais le produit net de l'estime: c'est le seul moyen d'arriver lentement à la croix d'honneur. Le dépit me souffla la pensée de brusquer la fortune et de servir le public comme il veut être servi.

Ecoute cette histoire; j'ai besoin de la raconter une fois:

— Je bâclai une bacchanale effrontée même pour le théâtre de bacchantes auxquelles je la destinai. Mon collaborateur, vieux et roué en ces sortes d'audaces, en eut d'abord de l'épouvante. Il y mit son art d'équilibre émérite; il fit "des coupures," disait-il, des échantillons plûtôt, et je fus à mon tour épouvanté. Quand il fallut lire cela aux comédiens, en vérité je n'osais pas. Le principal rôle de femme consistait d'un bout à l'autre à dire au public: "Je suis une prostituée". La femme chargée de ce rôle fut le seul artiste que ma pièce n'inquiéta

point. Les censeurs furent plus hardis. Ce qui avait effarouché les coulisses fit sourire la censure.

Pour moi, j'avais honte. Dix fois dans le cours des répétitions, je fus tenté de reculer. Mon collaborateur, le directeur, les acteurs surtout, me disaient: "Ne craignez pas. Si la première représentation s'achève, cent autres suivront; il y aura fortune et gloire." C'étaient les acteurs qui parlaient de gloire, ces malheureux que je plongeais dans l'ignominie et qui s'y vautraient! L'un des plus ardents devait recevoir je ne sais combien de coups de pied et de nasardes; il s'était bien exercé, il en demandait encore et me conjurait de ne pas lui ravir sa gloire. Je retirai mon nom et je laissai jouer la pièce. J'étais curieux d'en faire l'expérience, de voir comment le public prendrait cette injure.

Le public n'hésita pas un moment, il tendit l'autre joue. Comme mon acteur à soufflets, il en demandait encore. Deux cents représentations ne satisfirent pas cet appétit d'abjection. Je devins le grand homme du boulevard. Lorsque j'étais dans les coulisses, les directeurs, les acteurs, les actrices, se prosternaient; les jeunes auteurs venaient implorer mes conseils. Le monde ne me traitait pas avec moins d'honneur. Autant de représentations en province qu'à Paris, cent mille francs pour ma part! Du reste, je ne sais si en conscience cet argent m'appartenait. Les acteurs lancés par le succès ne jouaient plus ma pièce, mais la leur. J'avais fait une polissonnerie impardonnable; leur propre génie et leur mimique en avaient fait une ordure sans nom. C'était cette ordure, absolument grossière, qu'on applaudissait, qui sans cesse rappelait et rajournait la foule.

J'abhorrais ce spectacle, et je ne sais quelle force me contraignait d'en chercher l'amertume inouïe. Un reste de foi me criait que c'était la vengeance de Dieu qui me traînait dans ce coin d'où je pouvais voir mes contemporains, mon oeuvre et moi-même. J'avais la rougeur sur le front, la terreur dans l'âme. J'ai su là combien le bruit des applaudissements peut déchirer les oreilles; j'ai connu la vile et inénarrable tristesse des histrions; j'ai craint, j'ai senti le glaive de la justice divine. Il me venait des envies d'aller me confesser et ensuite de fuir. J'avais déjà mes enfants; je me disais qu'un jour, peut-être, par représaille de Dieu, ou mon fils ou ma fille tomberaient dans cette fange du théâtre et joueraient devant cette foule immonde des rôles semblables à ceux-là. Je m'avouai, je m'avouai que j'avais abjuré la dignité de citoyen, la dignité de chrétien, la dignité de père; je m'avouai que j'étais un corrupteur public. Chaque jour je voyais dans la salle d'imbéciles honnêtes gens qui venaient là en famille, et qui restaient jusqu'à la fin. Oui, oui, ils restaient là, le mari à côté de l'épouse, le père et la mère au milieu de leurs enfants! Ils comprenaient et ne s'en allaient pas; ils restaient à cet enseignement de dérision, d'impudicité, d'adultère, de luxure. Oh! stupide espèce! oh! les sauvages! Je voyais l'étonnement, l'embarras, la malice, la passion bestiale passer tour à tour sur les jeunes fronts. Je voyais la fange indélébile envahir les jeunes coeurs, et je me disais: Je serai puni!

Je le fus...

(A suivre)

LOUIS VEUILLOT.

Les Odeurs de Paris.

THEATRE PARISIANA

SEMAINE DU 12 FEVRIER 1911

JULIEN DAoust

Mme BELLA OUELLETTE

et leur troupe dans

"Marie-Jeanne"

drame en 5 actes par DENNERY

MATINEE TOUS LES JOURS.

Semaine du 19 février grande revue en 3 actes et 5 tableaux, "Mlle CANADA".

A VENDRE

PLUSIEURS TERRES

dans les paroisses de

St-Lambert, Lezouac, St-Hubert, Chambly et Beauharnois.

Bonnes pour la subdivision et la culture.

Aussi plusieurs Lots à Bâtir dans de bons endroits de la ville.
Conditions faciles.

Pour plus d'informations, s'adresser à

J.-L.-H. MARCIL, 60-Est rue Notre-Dame.

Un jugement extraordinaire

COMMENT ON VEUT ÉTRANGLER LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Voilà déjà plus d'un mois que M. le juge Robidoux, dans un arrêt qui restera, nous l'espérons, non moins fameux que ceux du regretté M. Cimon, condamnait notre confrère le *Devoir* et notre ami M. Olivar Asselin, "conjointement et solidairement", à deux cents piastres de dommages-intérêts pour libelle. Le débat qui s'est poursuivi autour de la lutte municipale, en ces dernières semaines, nous a empêché de consacrer plus tôt à ce fait les commentaires qu'il mérite. Il est écrit que nous aurons toujours des juges parmi nous, mais ce n'est pas tous les soirs que l'on a l'avantage de rencontrer un candidat à la mairie qui prétend démontrer par vos moeurs dissolues l'innocence de son rôle dans l'affaire du Tramway. D'ailleurs, le jugement de M. Robidoux en lui-même peut offrir moins d'intérêt aujourd'hui que le 8 janvier: le principe qu'il illustre, comme la mentalité dont il s'inspire, n'en est pas moins d'une actualité toujours vivante.

Ce principe, que vient ainsi de sanctionner brutalement, un tribunal de chez nous, c'est, tout simplement, la négation absolue de la liberté de la presse. Nous demandons la permission de le prouver aussi brièvement que possible.

M. Robidoux eût-il condamné le *Devoir* et son ancien rédacteur pour avoir publié, même de bonne foi, des faussetés, que la chose nous eût paru toute naturelle.

Eût-il infligé à notre confrère une amende de mille piastres, et non pas de deux cents, pour des assertions effectivement vraies mais déclarées fausses par M. Robidoux, que nous eussions protesté sans doute, mais de la manière seulement que nous protestons d'ordinaire contre une injustice judiciaire. Nous nous en serions pris, dans le juge, à l'homme, trop stupide ou trop malhonnête pour respecter le droit.

Il y a quelque chose de plus grave encore à nos yeux, et de plus attristant, dans le jugement de M. Robidoux, que l'erreur, inconsciente ou voulue, d'un juge parjure à son serment d'office, ou simplement gâteux. C'est que cet arrêt proclame qu'un journaliste, même s'il respecte les faits, n'a pas le droit d'employer contre son adversaire un seul mot qui puisse causer à ce dernier un "préjudice" quelconque.

De quoi s'agissait-il en effet dans la cause qui nous occupe? Résumons en quelques mots les faits.

Au mois de février 1910, la *Patrie* publiait, sur la question de la marine de guerre, toute une série d'articles tendant à montrer que les Canadiens-Français, "étant la minorité", n'avaient pas d'autre alternative, en l'occurrence, que de se plier au voeu des provinces anglaises, sans exprimer, même le plus discrètement, leur sentiment en la matière.

Le *Devoir* ayant paru un jour soupçonner que ces articles étaient fabriqués aux bureaux du *Star*, et non pas à la *Patrie*, le lendemain l'un des rédacteurs de M. Tarte, M. Antoine Gauthier, s'en reconnaissait publiquement l'auteur.

Cet acte, d'un journaliste canadien-français avouant sous sa signature qu'il avait, de lui-même et sans y être forcé, prêché à ses compatriotes ni plus ni moins que la renonciation à leurs droits politiques, ne fut pas sans étonner beaucoup de monde. Il indigna tout simplement notre ami Asselin, qui le commentait comme l'on va voir dans le *Devoir* du 17 février 1910. Cet article forme la base même du jugement de M. Robidoux: c'est pourquoi nous le reproduisons ici dans son entier, sans y changer une virgule.

A PROPOS DE LA "PATRIE"

Si quelque chose montre bien la déchéance du caractère canadien-français et l'urgence de l'oeuvre de relèvement que nous avons entreprise, c'est la raison invoquée par la *Patrie* pour la création d'une marine de guerre.

Ces braves gens, tout en admettant ou en donnant à entendre qu'ils sont personnellement opposés aux projets Laurier-Borden, déclarent que le Québec n'a d'autre alternative en l'occurrence que de suivre les provinces anglaises.

D'abord, que connaissent-ils de l'opinion des provinces anglaises? Les journaux, et les députés canadiens-anglais sont en grande partie favorables à une forme quelconque de militarisme naval, mais qu'est-ce qui

nous garantit qu'ils représentent le sentiment de leurs lecteurs ou de leurs commentants plus fidèlement que nos propres journaux et nos propres députés? Quelle raison avons-nous de croire qu'ils ne sont pas, eux aussi, embarqués dans la galère impérialiste et militariste, par obéissance aveugle ou intéressée à deux ou trois hommes qui n'étaient eux-mêmes que les instruments inconscients de Chamberlain, de lord Northcliffe et de lord Grey? A lire la majorité des journaux quotidiens de langue française, de même qu'à entendre les petits et grands politiques qui vivent du nom de Laurier, on dirait que les Canadiens-Français se sont embéguinés des vaisseaux de guerre au point de vouloir en mettre jusque sur le lac Saint-Jean et sur la petite rivière Saint-Pierre: si l'opinion anglaise s'exprime de la même façon, nous sommes bien renseignés!

Là cependant n'est pas la question. Il s'agit simplement de savoir si, au Canada, chaque fois que leurs origines et leurs traditions différentes portent les deux races anglaise et française à différer d'avis, la race la plus faible en nombre doit abdiquer son droit de suffrage. Il n'y a guère plus d'un an, toute la presse ministérielle canadienne-française dénonçait comme des appels à la guerre de race quelques articles du *Halifax Herald* et du *Toronto News* qui, à la dernière des rigueurs, pouvaient comporter cette prétention. Pourquoi serait-il permis à la *Presse*, à la *Patrie*, au *Canada*, au *Soleil*, à la *Vigie*, de poser au profit de M. Laurier un principe qu'ils tiennent pour subversif de l'ordre national quand il est invoqué par des journaux anglais?

L'argument de nos feuilles ministérielles se double d'un mensonge. On dit d'une part aux Canadiens-Français que l'intérêt du plus grand nombre exige qu'ils dissimulent leur pensée, et l'on ajoute qu'en tout cas cette dissimulation ne tirera pas à conséquence, puisque le parlement restera le maître des mouvements de la marine. Nous le demandons à tout homme de bonne foi: si l'on nie au citoyen canadien-français le droit d'imposer sa manière de voir à son député, permettra-t-on davantage à celui-ci de parler franchement quand la question d'envoyer la flotte canadienne au secours de l'Angleterre se posera à brûle-pourpoint devant le parlement? On ne veut pas du plébiscite parce qu'il provoquerait dans le pays un débat trop vif. N'est-ce pas cette même raison, ce même prétexte, qu'on a invoqué en 1899 et en 1905 pour amener la députation canadienne-française à voter contre ses convictions, contre sa conscience?

Non, le fond même de la thèse des journaux ministériels, c'est que la liberté de parole n'existe pas pour la minorité.

De là à demander la privation du droit de vote pour les Canadiens-Français, il n'y a pas même un pas.

Car, enfin, allons-nous aux urnes électorales pour le seul plaisir de faire une croix, peu importe pour qui et pour quoi, et élisons-nous des députés à seule fin de leur faire toucher \$2,500 par année?

Voilà la question. Cette question, elle est autrement grave que les projets ministériels et oppositionnistes qui la ramènent sur le tapis. Elle s'est réglée dans le sang en 1837. A quel degré d'abjection sommes-nous donc tombés, pour que des journalistes canadiens nous demandent aujourd'hui d'en renverser la solution? Et de quel sceau d'infamie marquerons-nous les renégats qui s'emploient à cette sale besogne, et qui, tel le Gauthier de la *Patrie*, s'en font gloire?

C'est pour cet article, répétons-le, et pour cet article seulement, que notre confrère a été condamné. Le demandeur se plaignait bien aussi de quelques autres écrits: seulement le tribunal a jugé que ceux-là étaient inoffensifs et que M. Gauthier, "de ce chef, ne pouvait prétendre à des dommages contre les défendeurs" (page 3 de l'Arrêt).

Cet article, au moins, M. Robidoux juge-t-il qu'il s'appuie sur des faits faux?

Point du tout!

Il en admet au contraire le bien-fondé, et comment d'ailleurs pourrait-il ne pas l'admettre? Il reproche aux défendeurs un seul paragraphe: c'est celui où Asselin, après avoir prouvé clair comme le jour que la thèse de la *Patrie* équivalait "à demander la privation du droit de vote pour les Canadiens-Français", en arrive à caractériser par le mot de "renégats" le rôle de ce journal et de ses rédacteurs (voir plus haut).

Considérant que l'expression de *renégat* est une expression outrageante en soi et qui contient les éléments juridiques constitutifs du délit d'injure; que c'est sans excuse, mais (sic) par malice évidente, que le demandeur est pris à partie, dans ledit paragraphe, et que la qualification de *renégat* lui est appliquée;

Considérant que le demandeur en a éprouvé un préjudice moral grave et que, par suite, les défendeurs se sont rendus passibles de dommages-intérêts envers lui... (Page 5 de l'Arrêt.)

Suivent des références à différents auteurs. Et c'est tout! tout! tout!

Le juge ne conteste en aucune façon la vérité des faits: loin de là il les admet implicitement. Il reconnaît que jusqu'à l'avant-dernière ligne de son article le demandeur a fidèlement exposé le rôle du demandeur: par exemple! il lui défend bien, à cette avant-dernière ligne, de résumer d'un mot tout son écrit, même si ce mot est juste, car ce mot, même juste, constitue une injure! En d'autres termes, "il contient les éléments juridiques constitutifs du délit d'injure".

Donc, il sera entendu désormais, de par M. Robidoux, que celui qui propose à ses compatriotes de renoncer à leurs droits politiques, et qui était cette proposition sur le sophisme et le mensonge, n'est pas un renégat.

On pourra bien le prouver, le tribunal lui-même pourra bien l'admettre; seulement on ne pourra pas le dire.

Voilà au moins une belle jurisprudence!

De même, il sera bien permis à un journaliste de savoir qu'un fonctionnaire public a fait un faux, et même d'indiquer ce faux par des périphrases: il ne pourra pas traiter ce fonctionnaire de faussaire, même s'il peut prouver son accusation. Ce mot de *faussaire* est une injure.

Il lui sera bien permis de dénoncer pareillement un ministre coupable de malversation: à condition toutefois de ne pas le traiter de malversateur. Le mot *malversateur* contient en effet, comme le mot *renégat*, "tous les éléments juridiques constitutifs du délit d'injure."

Et puis, le malversateur pourrait "en éprouver", tout comme le rédacteur de la *Patrie*, "un préjudice moral" (voir plus haut).—Comment le nier?

En vain tenteriez-vous là-dessus, journaliste coupable, d'expliquer au juge Robidoux que si la vérité constitue une injure pour le demandeur ce n'est pas de votre faute!

En vain répéteriez-vous sur tous les tons au savant juge que si cet homme éprouve "un préjudice moral," il n'a qu'à s'en prendre à lui!

M. Robidoux ne vous écouterait seulement pas.

—Mais puisque vous admettez que c'est la vérité! diriez-vous.

—"Éléments juridiques constitutifs du délit d'injure... Préjudice moral..."

Et pan! pan! il vous collerait \$200. Peut-être plus.

Pour vous consoler, il vous resterait de parcourir ses références.

Celles qu'il indique dans son jugement contre Asselin ne doivent pas être d'une petite curiosité.

Tribunal Corr. de la Seine, 20 février 1889. *Gazette du Palais*, 1889, I, page 555.

32. Le Poitevin. *Traité de la Presse*, page 32.

Il est remarquable que M. Robidoux, dans ce singulier jugement, ait cru devoir s'appuyer presque exclusivement sur la jurisprudence française.

Faut-il insister sur ce point?

Vraiment le savant juge a passé là les bornes de la fantaisie. Vouloir appliquer aux pays parlementaires anglais la jurisprudence française en matière de presse, c'est tout simplement se moquer des gens. Ni Pothier, ni Patru, ni aucun des autres grands auteurs de droit français—y compris ceux du Code Napoléon—n'ont écrit pour notre régime politique, ni du reste, la plupart d'entre eux, pour aucun régime de liberté politique. M. Robidoux ne le sait-il pas? M. Robidoux ignore-t-il vraiment cela, et aussi que les annales judiciaires contemporaines, en France, débordent de jugements contraires à la plus légitime liberté de parole—tels ceux qui à tout bout de champ frappent un évêque ou un père de famille pour avoir critiqué la direction d'une école laïque?

Pourquoi n'avoir pas plutôt consulté la jurisprudence anglaise? Pourquoi n'avoir pas plutôt interprété la loi dans son sens le plus large et le plus équitable?

Pourquoi?... M. Robidoux le sait-il lui-même?

Le monde a fait bien du chemin depuis vingt ans! comme disait Sauret de Saint-quelque-chose. Il y a vingt ans M. Robidoux croyait, comme nous croyons aujourd'hui, que la liberté de la presse est une chose sacrée.

Il croyait que dans une démocratie, le journaliste, à condition de respecter les faits, de n'en rien changer, de n'en rien omettre, a le droit de les commenter comme il lui plaît dans les bornes du bon sens.

Il voyait alors dans ce droit l'une des sauvegardes essentielles de la société.

Que les temps sont changés! Le voici prêt maintenant à frapper de ses arrêts tout journaliste coupable d'avoir employé des mots durs, même pour dire la vérité!

Il n'aperçoit pas où cette tyrannie nous conduit. Il n'aperçoit pas à qui elle profite: ministres prévaricateurs, accapareurs du bien public, journalistes félons, bref toutes les pires espèces de coquins ou de faiseurs, à qui l'on ne pourra bientôt plus dire leurs noms, si cela continue, que dans le style relevé de Bourdaloue ou la langue à périphrases de l'abbé Delille.

Enfermé, comme tant d'autres, dans le lard de la fortune faite, il s'est vu glisser insensiblement, par paresse d'esprit, par nonchalance, par apathie, dans la mentalité nouvelle qui l'inspire, et qui lui fait prendre aujourd'hui, tout naturellement, l'impuissance pour la modération, la banalité pour la dignité et, inversement, les droits les plus élémentaires de la liberté de parole pour les excès de l'injure et de la passion.

Il a complètement perdu toutes ses notions d'autrefois sur les droits de la critique, il les a complètement oubliées.

Et il sera aujourd'hui l'homme le plus surpris du monde de s'entendre dire qu'il a commis sans s'en douter, dans son jugement du 8 janvier, à l'endroit d'un journaliste et contre la liberté de la presse, une action indigne.

JULES FOURNIER.

DEUX VAINQUEURS

Je ne sais trop pourquoi, — ne le connaissant pas — je m'étais toujours figuré Napoléon Séguin, échevin et député de Sainte-Marie, comme un petit homme dégagé, de manières affables pour ses électeurs, ou mieux *populaires*, bref tout-à-fait semblable à son collègue Larivière.

Or, l'autre soir, il faisait un froid de chien, j'entrai dans une petite épicerie, au coin des rues Frontenac et Ontario, pour y attendre le tramway.

Un colosse de six pieds et quelques pouces marchait, de long en large, dans la boutique. Les mains dans ses poches, une énorme pipe entre les lèvres, il avait parfaitement l'air et l'assurance d'un marchand de boeufs.

Entre un brave homme:

—Bonsoir, monsieur Séguin, dit-il, mes félicitations!

Et l'autre, le chapeau sur la tête, d'une voix rude et l'oeil dur:

—Ben oué, penses-tu que j'ai battu, le torrieu!

La *Gazette* rapporte cette parole de M. Lavallée, prononcée au soir de l'élection municipale:

"J'ai atteint le but suprême de ma vie!"

Mon Dieu, je ne chicanerai pas notre nouveau maire sur cette phrase, qu'il destinait évidemment à la postérité: on ne discute pas des goûts. D'autres grands hommes, il est vrai, ont préféré, à la mairie de Montréal, et même à des postes supérieurs encore, d'autres idéals. Napoléon, par exemple, — auquel M. Lavallée me pardonnera de le comparer — disait un jour qu'il donnerait bien, je ne sais plus laquelle de ses victoires pour avoir fait certaine pièce de Corneille. Sans sortir de l'histoire canadienne, on sait que Wolfe, s'il faut l'en croire, se serait passé volontiers de la prise de Québec pour un quatrain de son choix. Mais cela prouve, tout simplement que les aspirations de l'âme ne sont pas les mêmes chez tous les individus.

M. Lavallée s'était fixé pour but suprême la mairie de Montréal. C'était son droit strict et nous n'entendons point le lui contester.

Il entre dans ces réflexions d'autant moins d'amertume, que nous avons conscience de ne pas faire à M. Lavallée la moindre peine en relevant ici la phrase historique qu'il vient de prononcer. "J'ai atteint le but suprême de ma vie." L'intelligence de M. Lavallée est tellement vaste, qu'elle ne pourra sûrement pas s'astreindre à saisir le grotesque, de ces mots. Notre commentateur l'étonnera, tout simplement; il le relira dix fois sans comprendre et il croira que nous sommes jaloux de lui!

Aujourd'hui moins que jamais nous nous étonnons du succès de M. Lavallée. C'est décidément l'homme qu'il nous fallait comme premier magistrat de Montréal. Il est bien véritablement de cette classe de braves gens (la majorité!) auxquels nous devons d'avoir vu fleurir chez nous, en ces dernières années, le tirage de la *Presse*, les concours de sacs de sel, et les luttes à bras-le-corps du Parc Solmer.